

## CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

(Référence module : MIPA21)

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

**PUBLIC :** Travailler en tant qu'assistant maternel

**PRE-REQUIS :** Aucun

**DUREE :** 21 heures soit 3 journées de formation (9h - 12h-30 / 13h30 - 17 h)

**DATES :** A fixer en fonction de vos disponibilités

**LIEU de FORMATION :** Lycée Jean Monnet - 304 Bd de la Bardière - 69590 St Symphorien sur Coise ou dans une salle externalisée

**MOYENS D'ENCADREMENT :** Professionnelle de la Petite Enfance, Educatrice Jeunes Enfants

**METHODES PEDAGOGIQUES :** Alternance d'apports théoriques et pratiques, retour d'expériences, analyse des pratiques ...

### **PROGRAMME :**

#### \* SAVOIRS :

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant ;
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques, supports ;
- Les structures et les dispositifs ressources pour les AMGE ;
- La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations ;
- La charte de la laïcité.

#### \* SAVOIRS FAIRE :

- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant ;
- Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives ;
- Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs ;
- Adopter une posture professionnelle de non jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité ;
- Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun ;
- Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques ;
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil ;
- Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

**EVALUATION DES ACQUIS :** Evaluation des acquis assortie d'une attestation de fin de formation

**COÛT DE LA FORMATION :** Prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences

---

**LEAP Jean Monnet**

N° SIREN : 335 093 928 – N° de déclaration d'activité : 82-69-03001 69  
**304 boulevard de la Bardière – 69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE**  
04.78.48.42.24 - Courriel : [laurence.granjon-joly@cneap.fr](mailto:laurence.granjon-joly@cneap.fr)  
[www.lycee-jean-monnet.org](http://www.lycee-jean-monnet.org)